



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 20 mai 2004

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indice des prix à la consommation, Avril 2004** 3
En avril, les consommateurs ont payé 1,6 % de plus pour les biens et services du panier de l'Indice des prix à la consommation qu'ils ne l'avaient fait en avril l'an dernier. La hausse avait été de 0,7 % en mars. Cependant, la croissance d'avril a marqué un retour aux taux qui ont prévalu au cours des trois derniers mois de 2003.
- **Revenu familial, 2002** 8
Après cinq années consécutives à la hausse, le revenu après impôt des familles est demeuré à peu près inchangé de 2001 à 2002, ses trois composantes principales - le revenu du marché, les transferts gouvernementaux et l'impôt sur le revenu des particuliers - étant toutes demeurées relativement stables.

(suite à la page 2)

L'Observateur économique canadien

Mai 2004

Le numéro de mai 2004 de la publication vedette de Statistique Canada portant sur les statistiques économiques, *L'Observateur économique canadien*, analyse les conditions économiques actuelles, comprend un sommaire des principaux événements économiques d'avril et présente deux études spéciales ayant pour titre : «Indice de diffusion du PIB» et «PIB par province en 2003». Un aperçu statistique séparé fournit également une gamme étendue de tableaux et de graphiques contenant les principaux indicateurs économiques du Canada, des provinces et des grands pays industrialisés.

Le numéro de mai 2004 de *L'Observateur économique canadien*, vol. 17, n° 5 (11-010-XIB, 19 \$ / 182 \$; 11-010-XPB, 25 \$ / 243 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Afin de vous donner l'occasion de lire en version électronique *L'Observateur économique canadien*, nous vous offrons un accès gratuit au numéro d'août de cette publication. Vous pourrez ainsi, sans engagement de votre part, parcourir cette nouvelle version électronique. Nous vous encourageons également à nous transmettre vos réactions en remplissant et en retournant le questionnaire *Enquête auprès des lecteurs*.

Vous pouvez visiter en ligne *L'Observateur économique canadien*. À partir de la page *Le Canada en statistiques*, choisissez *Conjoncture économique*, et sur cette page, vous trouverez la publicité de *L'Observateur économique canadien*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627 (oe@statcan.ca), Groupe de l'analyse de conjoncture.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

AUTRES COMMUNIQUÉS

La revue des céréales et des graines oléagineuses, mars 2004	12
Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, avril 2004	12
Statistiques sur le broyage, avril 2004	12
Livraisons des principales céréales, avril 2004	13

NOUVEAUX PRODUITS

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

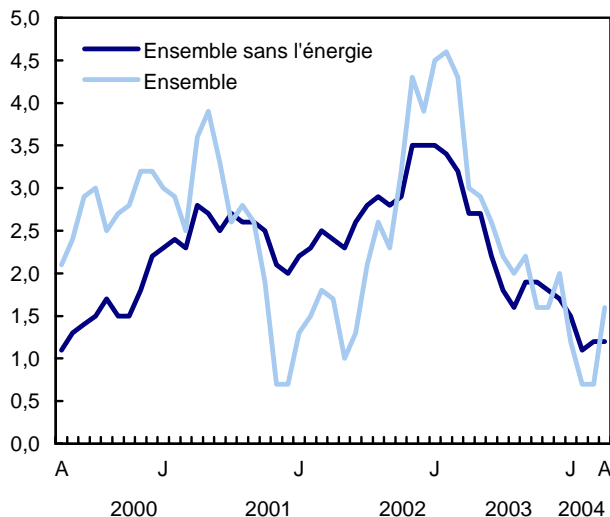
Indice des prix à la consommation

Avril 2004

En avril, les consommateurs ont payé 1,6 % de plus pour les biens et services du panier de l'Indice des prix à la consommation qu'ils ne l'avaient fait en avril l'an dernier. La hausse avait été de 0,7 % en mars. Cependant, la croissance d'avril a marqué un retour aux taux qui ont prévalu au cours des trois derniers mois de 2003.

Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Taux de variation en %



L'écart entre les hausses de mars et d'avril est attribuable au double effet des mouvements de prix de l'énergie cette année et l'année dernière. L'IPC a enregistré une baisse importante de 0,7 % de mars à avril 2003 et une hausse de 0,2 % a été enregistrée pour la même période en 2004. Par conséquent, l'écart entre les indices d'avril 2004 et d'avril 2003 était plus grand que celui entre les indices de mars.

De mars à avril 2003, l'IPC a diminué de façon importante à la suite de fortes réductions des prix de l'essence et de la baisse de l'indice de l'électricité attribuable aux remboursements versés aux consommateurs ontariens.

De mars à avril cette année, la croissance de l'Indice était principalement attribuable à la majoration des tarifs d'électricité en Ontario, survenue à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation et à l'augmentation des prix de l'essence.

Note aux lecteurs

La variation sur 12 mois de l'IPC est le résultat de la comparaison de l'indice du mois le plus récent et de l'indice du même mois de l'année précédente. Comme nous pouvons l'observer dans le graphique de l'indice d'ensemble, la variation sur 12 mois est représentée par l'écart entre les deux courbes. Ainsi, la variation sur 12 mois peut diminuer d'un mois à l'autre parce que la base qui sert de point de comparaison a augmenté. Le comportement de l'indice en 2003 a été un facteur très important dans l'explication des changements dans les taux de variation sur 12 mois depuis janvier 2004.

Lorsqu'on exclut les effets des prix de l'énergie du calcul de l'IPC, la hausse sur 12 mois enregistrée en avril se chiffre à 1,2 %, soit la même qu'en mars.

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, fait ressortir une augmentation d'avril 2003 à avril 2004 de 1,8 %. Il s'agit d'une croissance par rapport à 1,3 % en mars. Le facteur le plus important de cette hausse est l'augmentation sur 12 mois de l'indice de l'électricité, qui est passé de 0,2 % en mars à 15,1 % en avril.

Sur une base mensuelle, les prix ont augmenté de 0,2 % de mars à avril cette année. Cette hausse suit celle de 0,3 % enregistrée en mars. Sauf pour le mois de mars, l'IPC n'a pas affiché de progression ou de diminution mensuelle supérieure à 0,2 % au cours des 12 derniers mois.

Facteurs importants de la hausse sur 12 mois

Parmi les facteurs clés ayant concouru à l'augmentation de 1,6 % de l'IPC figurent l'électricité, l'essence, le coût de remplacement par le propriétaire, les cigarettes et les frais de scolarité.

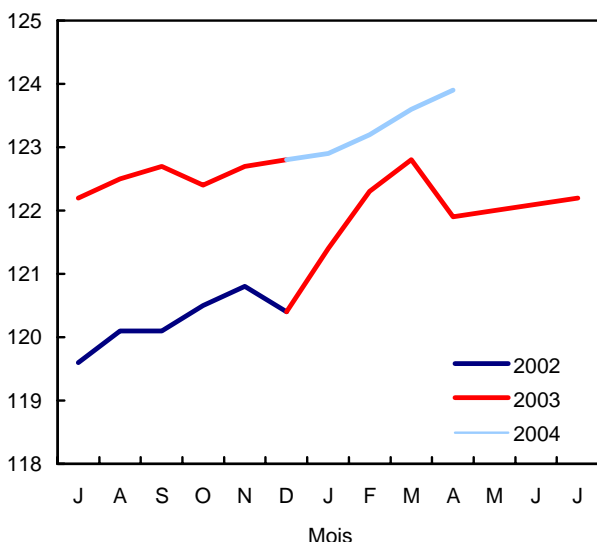
Par ailleurs, les consommateurs ont payé moins cher pour les véhicules automobiles, le matériel et les fournitures informatiques, le gaz naturel et les légumes frais.

L'indice de l'électricité a augmenté en moyenne de 15,1 %. Cette progression était principalement attribuable à la hausse de 54,7 % de l'indice de l'électricité de l'Ontario.

Le remboursement légiféré par le gouvernement de l'Ontario a fait plonger l'indice de l'électricité en avril 2003, de sorte que celui d'avril 2004 était plus élevé par comparaison. En outre, en vertu de la législation adoptée récemment, le tarif fixe pour l'électricité a été remplacé par un taux à paliers effectif à compter d'avril 2004.

Indice d'ensemble

Indices (1992=100)



Les prix de l'essence étaient en moyenne plus élevés de 6,9 % qu'il y a un an. À l'opposé, ils étaient inférieurs de 4,2 % en mars 2004 comparativement à mars 2003.

Le coût de remplacement par le propriétaire, qui représente la portion de l'usure de la structure des logements et qui est estimé à partir du prix de maisons neuves (excluant le terrain), est monté de 6,1 %.

Les prix des cigarettes ont crû de 7,9 % par rapport à avril 2003. Les majorations des taxes provinciales sur le tabac au cours des 12 derniers mois dans la majorité des provinces et dernièrement à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan, ont été la principale cause de cette hausse.

Les frais de scolarité ont augmenté en moyenne de 8,1 %. Bien qu'ils ne soient recueillis qu'une fois l'an, soit en septembre, ils demeurent un facteur important influençant la variation sur 12 mois de l'IPC. La moyenne des croissances des frais de scolarité s'est établie à 3,8 % au cours des trois années précédentes.

Malgré deux hausses mensuelles consécutives, les prix des véhicules automobiles sont demeurés inférieurs de 1,5 % à leurs niveaux d'avril 2003. Ce fait est principalement attribuable aux programmes incitatifs offerts par les fabricants de véhicules automobiles mis sur pied au cours des 12 derniers mois.

Les prix du matériel et des fournitures informatiques ont chuté de 16,7 %, en raison des baisses des prix des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portatifs.

Les prix du gaz naturel ont diminué de 8,9 % en moyenne. La plus grande partie de cette diminution est attribuable aux marchés de l'Alberta et de l'Ontario.

L'indice des prix des légumes frais a chuté de 8,6 %. Les baisses sont attribuables à la température clémente dans les régions de culture des pays producteurs.

Légère hausse mensuelle de l'IPC en avril

De mars à avril de l'année en cours, les prix ont progressé de 0,2 %. Cette hausse suit celle de 0,3 % enregistrée le mois précédent.

L'accroissement des prix de l'électricité, de l'essence, des véhicules automobiles et du gaz naturel a exercé une pression à la hausse sur l'IPC d'ensemble.

La pression à la baisse était attribuable à la chute des prix des légumes frais, des vêtements pour femmes, des primes d'assurance des véhicules automobiles, du matériel et des fournitures informatiques et des vêtements pour hommes.

Si on exclut l'influence des prix de l'énergie, l'IPC a crû de 0,1 %.

La hausse de 3,3 % de l'indice de l'électricité pour le Canada était principalement attribuable à une augmentation de 5,7 % enregistrée en Ontario et à une hausse de 6,5 % observée en Colombie-Britannique.

En vertu des dispositions législatives entrées en vigueur le 1^{er} avril en Ontario, le tarif de l'électricité est passé d'un taux fixe de 4,3 cents par kilowatt-heure à 4,7 cents par kilowatt-heure pour les premiers 750 kilowatt-heures utilisés par mois. Au-dessus de ce seuil, le prix est de 5,5 cents par kilowatt-heure. Certaines modifications ont également été apportées aux taux de distribution.

Les faibles précipitations ont amené BC Hydro à s'inquiéter du bas niveau de ses réservoirs d'eau nécessaires à la production d'électricité. Par conséquent, la compagnie a demandé de devancer la date d'entrée en vigueur des hausses de tarifs par rapport à la demande originale faite auprès de la BC Utilities Commission (BCUC). Conditionnellement à sa décision finale à l'automne, la BCUC a approuvé une augmentation provisoire des tarifs à compter du 1^{er} avril 2004.

Les prix de l'essence ont augmenté de 1,5 % en moyenne de mars à avril. Cette quatrième hausse consécutive était attribuable aux prix du pétrole brut qui ont continué d'augmenter.

Les prix des véhicules automobiles ont progressé de 0,7 % à la suite des ajustements apportés aux programmes incitatifs offerts par certains fabricants.

Les prix du gaz naturel ont augmenté de 3,2 % après avoir reculé de 2,5 % en mars. La hausse d'avril

était presque entièrement attribuable à l'élimination du programme de remboursement du gouvernement provincial en Alberta. L'indice du gaz naturel en Alberta a augmenté de 17,5 %.

Les prix des légumes frais ont baissé de 6,0 % alors que certaines récoltes des producteurs de serre canadiens sont arrivées sur le marché.

L'indice des prix des vêtements pour femmes a reculé de 2,6 % en avril. Cette baisse était attribuable aux ventes généralisées dans la plupart des catégories de vêtements pour femmes. Les chutes de prix de cette ampleur sont caractéristiques des vêtements pour femmes en cette période de l'année. Des baisses ont été enregistrées dans toutes les provinces.

Les primes d'assurance de véhicules automobiles ont reculé de 1,3 % en raison d'une baisse de 2,8 % en Ontario et d'une chute de 9,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

La loi sur la stabilisation des tarifs d'assurance automobile du gouvernement ontarien est entrée en vigueur le 15 avril. Les compagnies d'assurance ont dû déposer pour approbation des demandes de réduction de tarifs reflétant les changements à la loi sur l'assurance. Des délais dans le processus d'approbation ont retardé la mise en application des nouveaux barèmes de tarifs de certaines compagnies jusqu'à l'été.

Des modifications entrant en vigueur le 1^{er} avril ont aussi été apportées à la loi sur l'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard, la plus importante étant l'établissement d'une limite de 2 500 \$ aux réclamations pour dommages à la suite de blessures personnelles mineures. Les compagnies de cette province ont également dû déposer des réductions de tarifs reflétant ces modifications.

Les baisses des prix des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portatifs ont fait reculer l'indice du matériel et des fournitures informatiques de 3,2 %.

L'indice des prix des vêtements pour hommes a chuté de 1,4 % en avril 2004. L'arrivée sur le marché de nouveaux vêtements de saison a exercé un effet modérateur sur les prix de vente généralisés.

L'IPC désaisonnalisé a augmenté légèrement de mars à avril

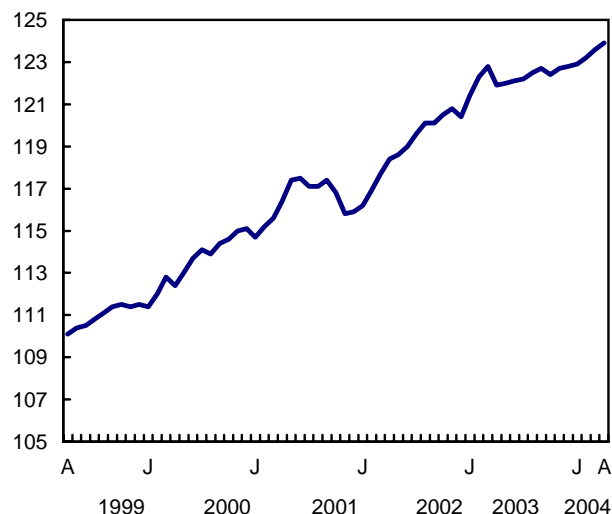
Après désaisonnalisation, l'IPC a augmenté de 0,2 % de mars à avril.

Cette progression était attribuable à la hausse des indices désaisonnalisés du logement (+0,5 %), des transports (+0,5 %), des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+0,6 %), des dépenses et de l'équipement du ménage (+0,2 %), des loisirs, de la

formation et de la lecture (+0,1 %), et de la santé et des soins personnels (+0,2 %).

Indice des prix à la consommation

Indice non désaisonnalisé (1992=100)



L'indice de l'habillement et des chaussures (-0,4 %) et celui des aliments (-0,1 %) ont exercé une pression à la baisse.

Indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, a augmenté de 1,8 % en avril, en hausse par rapport à 1,3 % en mars.

La hausse enregistrée en avril était principalement attribuable à la progression des prix de l'électricité, au coût de remplacement par le propriétaire, aux frais de scolarité, aux prix des repas achetés au restaurant, ainsi qu'aux primes d'assurance de propriétaire et de véhicules automobiles.

La hausse sur 12 mois de l'indice de l'électricité est passé de 0,2 % en mars à 15,1 % en avril. Ce bond est attribuable à la fois au remboursement reçu par les consommateurs ontariens en avril 2003 et aux majorations de tarifs entrées en vigueur en avril 2004.

Sur une base mensuelle, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, a augmenté de 0,2 %.

La pression à la hausse était surtout attribuable aux prix plus élevés de l'électricité et des véhicules

automobiles. Les prix plus faibles des vêtements pour femmes ont été la principale source de la pression à la baisse sur l'indice.

Énergie

Les prix de l'énergie ont augmenté de 6,4 % d'avril 2003 à avril dernier.

La hausse des prix de l'électricité (+15,1 %) ainsi que celle de l'essence (+6,9 %) expliquent cette augmentation. Au cours de la même période, les prix du gaz naturel (-8,9 %) et du mazout (-3,8 %) ont baissé.

De mars à avril, les prix de l'énergie ont progressé de 2,0 %, principalement en raison de la hausse des prix de l'électricité (+3,3 %), de l'essence (+1,5 %) et du gaz naturel (+3,2 %). Les prix plus faibles du mazout (-2,3 %) ont exercé une pression à la baisse.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0009, 326-0012 et 326-0016 à 326-0018.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'IPC en consultant en ligne la publication *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation*.

Paraît à 7 h dans notre site Web sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien*, puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro d'avril 2004 de *L'indice des prix à la consommation* (62-001-XIB, 9 \$ / 83 \$; 62-001-XPB, 12 \$ / 111 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'Indice des prix à la consommation de mai 2004 sera diffusé le 22 juin.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Rebecca McDougall au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 (infounit@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

□

Indice des prix à la consommation et composantes principales
(1992=100)

	Avril 2004	Mars 2004	Avril 2003	Mars à avril 2004	Avril 2003 à avril 2004
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Ensemble	123,9	123,6	121,9	0,2	1,6
Aliments	123,4	123,6	122,4	-0,2	0,8
Logement	119,6	119,0	116,5	0,5	2,7
Dépenses et équipement du ménage	115,6	115,3	114,5	0,3	1,0
Habillement et chaussures	103,8	105,3	103,8	-1,4	0,0
Transports	143,5	142,8	141,8	0,5	1,2
Santé et soins personnels	119,0	118,3	116,8	0,6	1,9
Loisirs, formation et lecture	127,1	127,3	126,3	-0,2	0,6
Boissons alcoolisées et produits du tabac	142,2	141,3	134,5	0,6	5,7
Ensemble (1986=100)	158,7				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation, (en cents) par rapport à 1992	80,7	80,9	82,0		
Agrégats spéciaux					
Biens	119,1	118,8	118,0	0,3	0,9
Services	129,3	129,0	126,4	0,2	2,3
Ensemble sans les aliments et l'énergie	121,7	121,6	120,2	0,1	1,2
Énergie	146,2	143,3	137,4	2,0	6,4
Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles ¹	124,3	124,1	122,1	0,2	1,8

1. Les huit composantes volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont : les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/fr/inflation/index.htm>).

Indice des prix à la consommation par province et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
(1992=100)

	Avril 2004	Mars 2004	Avril 2003	Mars à avril 2004	Avril 2003 à avril 2004
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Terre-Neuve et Labrador	121,6	121,3	121,0	0,2	0,5
Île-du-Prince-Édouard	123,9	123,2	123,1	0,6	0,6
Nouvelle-Écosse	125,1	125,0	123,9	0,1	1,0
Nouveau-Brunswick	123,5	123,6	123,0	-0,1	0,4
Québec	119,9	120,0	118,3	-0,1	1,4
Ontario	125,1	124,9	122,3	0,2	2,3
Manitoba	126,4	126,0	125,4	0,3	0,8
Saskatchewan	128,4	127,5	126,1	0,7	1,8
Alberta	130,6	130,3	130,2	0,2	0,3
Colombie-Britannique	122,4	121,6	120,4	0,7	1,7
Whitehorse ¹	120,2	119,9	120,3	0,3	-0,1
Yellowknife ¹	118,4	118,2	119,2	0,2	-0,7
Iqaluit (Déc. 2002=100) ¹	100,8	100,2	99,9	0,6	0,9

1. Voir les renseignements géographiques pour les villes de Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit.

Revenu familial

2002

Après cinq années consécutives à la hausse, le revenu après impôt des familles est demeuré à peu près inchangé de 2001 à 2002, ses trois composantes principales, soit le revenu du marché, les transferts gouvernementaux et l'impôt sur le revenu des particuliers, étant toutes demeurées relativement stables.

Le revenu après impôt des familles de deux personnes ou plus s'est chiffré à environ 60 500 \$, ce qui est presque identique aux 60 300 \$ enregistrés en 2001, après correction pour tenir compte de l'inflation.

Cette stabilité contraste avec la hausse de 3,2 % du revenu annuel moyen après impôt de ces familles observée entre 1996 et 2001.

Le revenu des familles est lié à la situation économique. Après avoir atteint un sommet de 53 900 \$ en 1989, le revenu moyen des familles a diminué au cours de la récession du début des années 1990 et est demeuré inférieur à 52 000 \$ jusqu'en 1996 inclusivement. Depuis, il est remonté, parallèlement à la reprise économique.

Le taux de faible revenu des familles de deux personnes ou plus a connu une légère hausse en 2002, après cinq années consécutives de baisses. Le taux de faible revenu des personnes âgées de 18 ans et plus a augmenté légèrement. Toutefois, la proportion d'enfants âgés de moins de 18 ans vivant dans une famille à faible revenu a poursuivi sa tendance à la baisse.

Contrairement à la plupart des autres types de familles, les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont vu leur revenu moyen après impôt diminuer en 2002. Toutefois, à plus long terme, leurs augmentations de revenu ont figuré parmi les plus importantes entre 1996 et 2002, en raison de l'augmentation du taux d'activité des mères seules.

Dans le cas des personnes seules, le revenu après impôt s'est chiffré à 25 900 \$ en 2002, en hausse de 2,4 % par rapport à 2001, et de 17 % par rapport à 1996. On estime à 1 million le nombre de personnes seules qui étaient en situation de faible revenu en 2002, soit environ 25 % de cette population, ce qui est inférieur à la proportion de 34 % enregistrée en 1996.

Les composantes principales demeurent toutes relativement stables

Les trois composantes principales du revenu après impôt, soit le revenu du marché, les transferts gouvernementaux et l'impôt sur le revenu des

Note aux lecteurs

Le présent communiqué se fonde sur les données de deux enquêtes auprès des ménages : l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Les données antérieures à l'année 1996 sont tirées de l'EFC, tandis que celles portant sur 1996 et les années subséquentes proviennent de l'EDTR.

Toutes les données sont ajustées pour tenir compte de l'inflation. Afin de tenir compte de l'inflation lors des comparaisons des niveaux de revenu dans le temps, toutes les valeurs de revenu sont exprimées en dollars constants de 2002.

Le revenu du marché est la somme du revenu d'emploi, du revenu net de travail autonome, du revenu de placements et du revenu de retraite (privé). Il est aussi appelé revenu avant impôt et transferts.

Le revenu après impôt est la somme du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada sont des niveaux de revenu auxquels une famille dépense généralement 20 points de pourcentage de plus que la moyenne des familles pour l'alimentation, le logement et l'habillement. Les SFR sont déterminés en fonction de la taille de la famille et de la collectivité.

Bien que les SFR soient souvent appelés des seuils de pauvreté, ceux-ci ne constituent d'aucune façon des seuils officiels de pauvreté. Pour plus de renseignements, consultez l'article « À propos de la pauvreté et du faible revenu » en ligne.

particuliers, sont toutes demeurées relativement inchangées par rapport à 2001.

Le revenu du marché représente la somme du revenu d'emploi, du revenu net de travail autonome, du revenu de placements et du revenu de retraite, et constitue la part du lion du revenu des familles, plus particulièrement de celles autres que de personnes âgées. En 2002, il est demeuré au même niveau moyen qu'en 2001 (approximativement 66 000 \$) pour les familles de deux personnes ou plus, alors que la hausse annuelle moyenne s'établissait à 2,7 % au cours des cinq années précédentes.

Les familles de deux personnes ou plus ont versé en moyenne 12 800 \$ en impôts en 2002, soit environ 300 \$ de moins qu'en 2001, après correction pour tenir compte de l'inflation.

Cette baisse, qui équivaut à environ 2,3 %, a suivi une diminution de 7,1 % en 2001, après les modifications apportées à l'impôt fédéral et provincial, y compris des hausses des exemptions et des seuils de revenu, et des réductions des taux d'imposition. Le taux d'imposition implicite pour les familles était de 17,4 % en 2002, comparativement à 17,8 % en 2001.

Les transferts gouvernementaux englobent toute une gamme de programmes, comme l'assurance-emploi, la sécurité de la vieillesse et les

prestations fiscales pour enfants. Ils sont demeurés pratiquement inchangés entre 2001 et 2002, soit à 7 300 \$ environ. En 1996, les transferts se chiffraient en moyenne à 7 900 \$.

Le nombre de familles touchant des prestations d'assurance-emploi a augmenté de 8,4 % en 2002, après avoir enregistré une hausse de 11,2 % en 2001. Les prestations moyennes d'assurance-emploi sont passées de 5 500 \$ en 2001 à 5 900 \$ en 2002. Ces hausses sont principalement attribuables aux changements qui ont touché le régime et qui ont permis l'élargissement des prestations parentales.

Baisse du revenu après impôt pour les mères seules

En moyenne, le revenu après impôt des quelque 500 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête a diminué pour passer de 32 500 \$ en 2001 à 30 800 \$ en 2002. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de leur revenu de marché qui est passé de 27 300 \$ à 25 600 \$.

Toutefois, même si on inclut cette baisse en 2002, le taux annuel moyen d'augmentation du revenu du marché pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête s'est situé à 5,5 % entre 1996 et 2002. Il s'agit de l'une des augmentations les plus élevées parmi tous les types de familles. Par conséquent, le revenu après impôt des mères monoparentales en 2002 était de beaucoup supérieur au revenu après impôt de 25 300 \$ enregistré en 1996.

Hausse continue du revenu après impôt des familles de personnes âgées

Parmi les familles de personnes âgées, c'est-à-dire celles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans et plus, le revenu après impôt a été estimé à 43 400 \$ en 2002, contre 39 000 \$ en 1996.

Le revenu net après impôt des familles de personnes âgées a augmenté de façon continue au cours des cinq dernières années, en raison principalement de la hausse de leur revenu de marché. Entre 1996 et 2002, le revenu après impôt des familles de personnes âgées a augmenté de 11 %, comparativement à 18 % pour les familles plus jeunes.

En 2002, les familles de personnes âgées ont reçu, en moyenne, 20 200 \$ en transferts gouvernementaux, ce qui a constitué 41 % de leur revenu total avant impôt.

Baisse du taux de faible revenu chez les enfants pour une sixième année consécutive

Bien que la variation observée ne soit pas significative, le taux de faible revenu chez les enfants âgés de moins de 18 ans, calculé selon le revenu après

impôt, a diminué pour la sixième année consécutive en 2002.

On estime à 702 000 le nombre de jeunes vivant dans des familles à faible revenu, soit 10,2 % du total. Il s'agit d'une baisse par rapport aux 713 000 enfants qui se trouvaient dans cette situation en 2001 (10,4 %).

La proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu a diminué depuis 1996, année au cours de laquelle elle avait atteint un sommet de 16,7 %. Cette baisse fait suite à une amélioration générale de la situation économique au Canada à la fin des années 1990.

Légère hausse du taux de familles à faible revenu

Après cinq années consécutives de baisses, la proportion de familles à faible revenu a légèrement augmenté, passant de 6,6 % en 2001 à 7,0 % en 2002. Le niveau atteint en 2001 a été le taux le plus faible pour les familles depuis 1980.

On estime à 605 000 le nombre de familles à faible revenu en 2002, comparativement à 564 000 en 2001 et à 870 000 en 1996.

À long terme, la tendance à la baisse du taux de faible revenu démontre la vigueur du marché du travail au cours de la dernière moitié des années 1990, ainsi que les hausses récentes des transferts et la réduction des impôts.

Parmi les 500 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête, 34,8 % vivaient sous le seuil de faible revenu en 2002, en hausse par rapport à la proportion de 30,1 % enregistrée en 2001. Il s'agit de la première augmentation du taux de faible revenu pour ces familles en cinq ans. Leur taux de faible revenu avait atteint un sommet en 1996 (49,0 %).

Parmi l'ensemble de la population des dix provinces, environ 2,9 millions de personnes (9,5 %) étaient à faible revenu en 2002.

L'inégalité du revenu entre les familles demeure stable

Le ratio du revenu moyen du marché que touchent 20 % des familles ayant le plus haut revenu par rapport aux 20 % des familles ayant le plus faible revenu constitue une mesure de l'inégalité du revenu.

En 2002, ce ratio était d'environ 11,7 pour 1,0. C'est donc dire que la tranche de 20 % des familles ayant le revenu le plus élevé a touché 11,70 \$ comme revenu du marché pour chaque dollar touché par la tranche de 20 % des familles ayant le revenu le plus faible.

Toutefois, l'impôt et les transferts atténuent les différences entre les quintiles de la distribution des revenus.

En 2002, après impôt et transferts, le cinquième des familles ayant le revenu le plus élevé ont touché 5,20 \$ en revenu après impôt pour chaque dollar reçu par le cinquième des familles ayant le revenu le plus faible. Ce ratio est demeuré stable, à environ 4,8 pour 1,0 pendant plusieurs années, soit jusqu'en 1995. Puis, il a augmenté en 1996 et en 1997, pour atteindre 5,3. Depuis, il s'est situé entre 5,2 et 5,3.

Le revenu après impôt demeure stable dans la plupart des provinces

Les familles de deux personnes ou plus ont connu des hausses, même minimales, du revenu après impôt dans la plupart des provinces en 2002, mais il y a eu des exceptions.

En Alberta, le revenu après impôt a diminué pour passer de 65 600 \$ en 2001 à 64 300 \$ en 2002. Par ailleurs, la proportion des familles à faible revenu en Alberta a chuté, passant de 5,9 % à 4,8 %.

La hausse la plus marquée a été enregistrée en Nouvelle-Écosse, où le revenu après impôt des familles de deux personnes ou plus est passé de 49 800 \$ à 51 500 \$.

Les familles de deux personnes ou plus à Terre-Neuve-et-Labrador ont reçu en moyenne 11 300 \$ en transferts gouvernementaux en 2002. Il s'agit du

montant le plus élevé au Canada, bien au-dessus de la moyenne nationale de 7 300 \$.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 202-0101 à 202-0107, 202-0201 à 202-0203, 202-0301, 202-0401 à 202-0411, 202-0501, 202-0601 à 202-0605, 202-0701 à 202-0706 et 202-0801 à 202-0807.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3502 et 3889.

La publication *Analyse du revenu au Canada, 2002* (75-203-XIF, gratuit) est maintenant accessible en ligne. Les publications *Le revenu au Canada, 2002* (75-202-XIF, 36 \$) et *Tendances du revenu au Canada, 1980-2002* (13F0022XIF, 209 \$) sont maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Le CD-ROM *Tendances du revenu au Canada, 1980-2002* (13F0022XCB, 209 \$) paraîtra sous peu.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu.

Certains concepts de revenu en 2002 par principaux types de familles (en dollars constant de 2002)

	Moyennes			
	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt
Familles économiques de deux personnes ou plus	65 900	7 300	12 800	60 500
Familles de personnes âgées	29 600	20 200	6 400	43 400
Couples mariés	69 500	3 600	14 200	59 000
Familles biparentales avec enfants	78 100	4 900	15 300	67 700
Familles monoparentales ayant une femme à leur tête	25 600	8 200	3 000	30 800
Personnes seules	25 600	5 300	5 000	25 900

Revenu moyen des familles économiques et des personnes seules (en dollars constants de 2002)

	1994	1996	1998	2000	2001	2002
Familles économiques de deux personnes ou plus						
Revenu du marché	55 800	56 200	60 700	64 600	66 000	65 900
Transferts gouvernementaux	7 900	7 900	7 600	7 000	7 400	7 300
Impôt sur le revenu	12 500	12 600	13 700	14 100	13 100	12 800
Revenu après impôt	51 200	51 500	54 600	57 600	60 300	60 500
Personnes seules						
Revenu du marché	21 300	21 300	22 300	24 400	25 200	25 600
Transferts gouvernementaux	6 100	5 500	5 500	5 100	5 200	5 300
Impôt sur le revenu	4 900	4 800	5 000	5 300	5 000	5 000
Revenu après impôt	22 400	22 100	22 800	24 100	25 300	25 900

Taux de faible revenu (SFR fondés sur le revenu après impôt sur la base de 1992) par principaux types de familles

	1994	1996	1998	2000	2001	2002
	%					
Familles économiques de deux personnes ou plus	9,4	10,7	8,8	7,9	6,6	7,0
Familles de personnes âgées	2,5	3,0	3,6	2,9	2,2	2,7
Couples mariés	6,3	7,1	5,6	5,8	5,0	5,5
Familles biparentales avec enfants	8,3	9,7	7,4	7,4	5,9	5,4
Familles monoparentales ayant une femme à leur tête	44,7	49,0	39,1	33,2	30,1	34,8
Personne seule	30,7	33,7	30,5	28,5	26,1	24,8

Pourcentage de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR fondés sur le revenu après impôt, sur la base de 1992)

	1994	1996	1998	2000	2001	2002
	%					
Personnes de moins de 18 ans	14,7	16,7	13,6	12,4	10,4	10,2
Vivant dans des familles biparentales	9,3	11,2	8,5	8,4	6,9	6,0
Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	48,7	52,3	42,5	37,1	34,1	38,7
Personnes âgées de 18 à 64 ans	12,2	13,9	11,9	11,0	9,5	9,7
Personnes de 65 ans et plus	7,9	9,1	8,3	7,2	6,3	6,9

Certains concepts de revenu en 2002 pour les familles économiques de deux personnes ou plus par province

	Moyennes				
	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt	Taux de faible revenu
	en dollars constant de 2002				
					%
Canada	65 900	7 300	12 800	60 500	7,0
Terre-Neuve-et-Labrador	44 100	11 300	8 700	46 800	7,4
Île-du-Prince-Édouard	47 800	9 800	8 200	49 400	4,0
Nouvelle-Écosse	54 400	8 200	11 100	51 500	6,7
Nouveau-Brunswick	50 600	8 900	9 600	49 900	6,4
Québec	58 200	7 800	12 500	53 400	7,8
Ontario	74 400	7 100	14 300	67 100	6,4
Manitoba	58 500	6 800	9 900	55 400	6,8
Saskatchewan	56 400	7 400	10 800	53 000	5,5
Alberta	71 000	6 100	12 800	64 300	4,8
Colombie-Britannique	65 300	7 200	11 700	60 800	9,7



AUTRES COMMUNIQUÉS

La revue des céréales et des graines oléagineuses

Mars 2004

À Chicago, les prix à terme du soya ont été assez instables en avril et ont dégringolé juste avant et juste après le communiqué mi-mensuel du département de l'Agriculture des États-Unis. Malgré des fondements économiques assez fragiles pour le soya, cette instabilité est attribuable à l'incertitude de la demande chinoise, à l'ampleur des pertes de récoltes en Amérique du Sud et à la possibilité d'importation d'huile.

À Chicago, les prix à terme du maïs ont également fléchi au cours du mois, en dépit des projections peu élevées des stocks américains et mondiaux de céréales secondaires en fin de campagne. Les prix ont été comprimés par les progrès appréciables de l'ensemencement et les conditions favorables de germination dans le Midwest, les pertes généralisées de soya et le redressement du dollar américain.

À Winnipeg, les prix à terme du canola de vieille production ont dégringolé de près de 40 \$ la tonne au cours des huit premiers jours commerciaux, en raison de l'incertitude entourant les perspectives sur les prix, ainsi que des pressions à la baisse et de l'instabilité des cours du soya à Chicago. Les prix ont bénéficié du rythme soutenu de broyage, du gonflement de la demande d'exportation et du repli du dollar. Les cours du canola de nouvelle production sont demeurés relativement stables, ce qui s'explique par la situation tendue du marché mondial du soya et le temps sec observé dans l'ouest des Prairies.

Les données figurant dans le numéro de mars 2004 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* sont maintenant disponibles. Cette publication porte sur la production, les stocks, les prix, la transformation au Canada, les exportations, les livraisons des cultivateurs et l'analyse de l'offre et de l'utilisation.

Le rapport de situation d'avril, qui présente un aperçu des conditions actuelles du marché, tant au Canada qu'à l'étranger, est aussi inclus dans le numéro de mars de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 \$ /120 \$), qui paraîtra sous peu.

Pour obtenir des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (agriculture@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données,

communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 (karen.gray@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction

Avril 2004

L'indice total des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada est demeuré inchangé en avril par rapport à son niveau de 128,2 enregistré en mars (1992=100). L'indice a augmenté de 2,0 % par rapport à celui d'avril 2003.

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 20 régions métropolitaines, tant pour les taux de base que pour les taux incluant certains paiements supplémentaires. Des indices (1992=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité des métiers est couverte par les conventions collectives actuelles.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0003 et 327-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2307.

Le numéro du deuxième trimestre de 2004 de *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XPB, 26 \$ /85 \$) paraîtra en septembre 2004.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-9606 (infounit@statcan.ca) ou avec Louise Chaîné au (613) 951-3393, Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539. ■

Statistiques sur le broyage

Avril 2004

Les tritrateurs canadiens ont broyé 307 567 tonnes métriques de canola en avril, selon les données de l'Enquête mensuelle sur le broyage. La production d'huile s'est chiffrée le mois dernier à 127 105 tonnes et celle de tourteaux a atteint 190 434 tonnes.

La quantité de broyages a atteint un sommet pour le mois d'avril, dépassant de 3,5 % le sommet précédent établi en avril 1998. Les trois quarts de la campagne agricole 2003-2004 sont terminés et le total

cumulatif des broyages de canola progresse à des niveaux records, ayant atteint 2,56 millions de tonnes. Ce niveau est comparable aux 2,48 millions de tonnes qui avaient été broyées pendant la même période en 1997-1998. Un sommet de 3,24 millions de tonnes de canola avaient été broyées pendant la campagne agricole de 1997-1998 en entier.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3404.

Le numéro d'avril 2004 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 \$ / 120 \$) paraîtra en juin 2004.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquer avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (agriculture@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 (karen.gray@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Livraisons des principales céréales

Avril 2004

Il est maintenant possible de connaître les données d'avril sur les livraisons des principales céréales.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3403, 3404 et 3443.

Le numéro d'avril 2004 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 \$ / 120 \$) paraîtra en juin 2004.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 (karen.gray@statcan.ca) ou communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

NOUVEAUX PRODUITS

L'observateur économique canadien, mai 2004,
vol. 17, n° 5
Numéro au catalogue : 11-010-XIB (19 \$/182 \$).

L'observateur économique canadien, mai 2004,
vol. 17, n° 5
Numéro au catalogue : 11-010-XPB (25 \$/243 \$).

Tendances du revenu au Canada,
Numéro au catalogue : 13F0022XIF (209 \$).

L'indice des prix à la consommation, avril 2004,
vol. 83, n° 4
Numéro au catalogue : 62-001-XIB (9 \$/83 \$).

L'indice des prix à la consommation, avril 2004,
vol. 83, n° 4
Numéro au catalogue : 62-001-XPB (12 \$/111 \$).

Le revenu au Canada, 2002
Numéro au catalogue : 75-202-XIF (36 \$).

Analyses du revenu au Canada, 2002
Numéro au catalogue : 75-203-XIF
(gratuit).

Enquête sur la dynamique du travail et du
revenu - Un aperçu de l'enquête
Numéro au catalogue : 75F0011XIF
(gratuit).

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
- dictionnaire électronique des données
Numéro au catalogue : 75F0026XIF
(gratuit).

Statistique des sciences, vol. 28, n° 5
Numéro au catalogue : 88-001-XIF (7 \$/64 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone :

Ayez en main : • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.


Au Canada et aux États-Unis, composez :	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez :	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur :	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte :	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet : écrivez à infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03004013



Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les télécommunications à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.